

PROCALL
CENTRE COMMERCIAL LECLERC 83170
BRIGNOLES FRANCE
TEL :04 94 72 58 18

brignoles@procall-telecom.fr

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS

REMI CAG / BATANVIRG / BRIGNOLES_PT /

FACTURE

DATE	NUMERO
01/03/2024	200007500
FACTURE	1/1
MME BATAN VIRGINIE 2 LOTISSEMENT 83340 CABASSE	

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	SAMSUNG GALAXY S24 5G 128GO INDIGO SFR () RENOUVELLEMENT CARRE 5G UP M PRIX 210GO 5G 24M Facilité de paiement 8 € pendant 24 mois soit 192 € IMEI : SHOP2WEB REF COMPTE :PNI99V N° Commande : 2295138931 N° COMMANDE :2295138931 N° APPEL : 06.11.16.18.39	20%	250,83 €	301,00 €		250,83 €	301,00 €
	*** REMISE PROMOTIONNELLE 100 € *** 02YNLB-1058337-999991006026048-100-010324						
1	CHARGEUR SECTEUR RAPIDE USB-C 20W PD NOIR - CHOETECH - BULK** ()	20%	24,92 €	29,90 €		24,92 €	29,90 €
1	Coque Renforcée Samsung G S24 AIR Garantie à vie Transparente Force Case ()	20%	29,08 €	34,90 €		29,08 €	34,90 €
1	Film de protection plug and use BRILLANT ()	20%	29,08 €	34,90 €		29,08 €	34,90 €
	ACTE GESTION - PROTECTED PREMIUM REF COMPTE :1 N° 06.11.16.18.39	0%	0,00 €			0,00 €	0,00 €
	ACTE GESTION - MAG TELECABLESAT REF COMPTE :1 N° 06.11.16.18.39	0%	0,00 €			0,00 €	0,00 €

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht :333,92 € 20 %	333,92 €
R SFR	34,00 €	01/03/2024	52YNLB-1058337-8909-000	01/03/2024		
CB	174,70 €	01/03/2024		01/03/2024	Total Tva :66,78 € 20 %	66,78€
					Total TTC	400,70 €
					Facilité paiement	-192,00 €
					MONTANT A PAYER	208,70 €
					RESTE A PAYER TTC	0,00 €

Nbr lignes 6 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.K9ao Logiciel 3GWIN B170
30.0.378.0

01/03/2024 15:23:30

Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.04 €
Nos mobiles sont garantis 24 mois, à l'exclusion des produits Apple garantis 12 mois. Les batteries et chargeurs de nos Packs sont garantis 12 mois. La garantie n'inclut ni le bris ni l'oxydation. Les accessoires vendus séparément sont garantis 6 mois mais ne sont ni repris, ni échangés. Frais de mise en service inclusPénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues, une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement. Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)